

Le verset de la semaine

Tazria

La puissance de la parole

Cette paracha nous parle du *métzora*, mot qui sert aujourd'hui à désigner le « lépreux ».

Selon les sages d'Israël, il s'agit en effet d'une maladie de la peau que Dieu envoie à celui qui médit. Et voici sa punition :

« Aussi longtemps qu'il aura la plaie, il sera impur. Étant impur, il habitera seul ; sa demeure sera hors du camp. » (Lév. 13, 46).

Ainsi, disent nos sages, la sanction de celui qui, par un usage impropre de la parole, a créé la division entre un homme et son prochain, entre un époux et son épouse, sera d'être mis à l'écart de la communauté. Il n'aura pas de compagnon à qui parler et ne pourra donc pas médire.

Mais pourquoi ce doublon ?

1. Il habitera seul ;
2. sa demeure sera hors du camp.

C'est qu'il ne suffit pas qu'il vive seul dans un appartement. Il doit déménager, quitter la société d'Israël. De fait, il doit vivre une sorte d'exil.

La parole est facile. Elle est facile au point qu'on ne se rend même pas compte du mal que l'on peut commettre en parlant. On parle chez soi, dans sa chambre et voici que le mal filtre, se diffuse et les mots finissent par arriver jusqu'aux confins de la planète. C'était déjà vrai quand nous avons reçu la Thora au Sinaï et oh ! combien pouvons-nous comprendre à quel point cela est vrai aujourd'hui, à l'heure du Facebook, du Twitter, du E-mail et de la communication instantanée. Toutes les informations, qu'elles soient vraies ou qu'elles soient fausses sont diffusées en un éclair et portent leur venin malfaisant d'un bout du monde à l'autre.

Si la solitude empêche le médisant de dire du mal, l'exil doit l'amener à comprendre la puissance de la parole : elle peut déraciner un être ! Par son exil, à son tour d'être déraciné. Jusqu'à ce que, ayant

purifié son esprit et sa langue, il soit guéri physiquement et spirituellement et reprenne sa place au sein de son peuple.